

Sommaire

● ÉDITOP1	ASSOCIATIONS	
• LA COMMUNE	Sou des écoles	P18
Budget 2010	Association du restaurant scolaire	P18
Travaux des bâtiments	FNACA	P19
communauxP3	Comité paroissial	P19
Extension et réhabilitation	Club du 3º âge	P19
du groupe scolaire	Harmonie de l'Espérance	
Voirie P3	Comité de fleurissement	
La fibre optique à Saint-Genis-sur-MenthonP4 Le SPANCP4	L'Hameçon	
Dynacité et Logidia	Les ateliers de la danse	
Réglementation en urbanisme	Amicale de donneurs de sang	
Les emplois d'étéP7	Histoire et Patrimoine	
BibliothèqueP8		
CCASP8	• MÉMOIRE	
L'écoleP9	Évocation de l'école	P23-24
Témoignage d'habitantsP9	de Saint-Genis des années 30	P23-22
INTERCOMMUNALITÉP10	L'école primaire des années 70 à Saint-Genis-sur-Menthon	P24-25
Service jeunesse de la Communauté de		24 20
Communes du canton de Pont-de-VeyleP11 à 13	RENSEIGNEMENTS PRATIQUES	P26
Val de Saône IntermédiaireP14	• ETAT CIVIL 2010	DOA
Ain Domiciles ServicesP14		
Caf de l'AinP14	TARIFS DE LA SALLE POLYVALENTE	P27
Comité de jumelageP15	CALENDRIER DES FÊTES	D28
Office de tourisme du canton de Pont-de-VeyleP16		
Chorale CantaveyleP17	Photo des conscrits 2010	3e de couv



Edito

amais notre commune n'aura vu s'engager autant de chantiers qu'en 2010. Et particulièrement en matière de logement.

A la Forêt Saint Jean, la société Logidia a engagé la construction de neuf logements locatifs. Pour faciliter cette opération, nous avons souhaité voir enfouie la ligne électrique moyenne tension surplombant le terrain : les travaux confiés au SIEA s'élèvent à 48000 euros mais il n'en coûtera rien à la commune puisque le solde après subvention sera pris en charge par la société Logidia.

Sur la partie « accession » à la propriété du lotissement, trois permis de construire ont été déposés en quelques semaines et les deux derniers lots sont en passe d'être vendus, ce qui permettra l'achèvement dès cette année des sept constructions individuelles prévues.

Cinq lots libres seront proposés à la vente par Dynacité face à l'église. Six logements locatifs seront réalisés en vis-à-vis. Les travaux de terrassement ont d'ores et déjà débuté.

Grâce à ces deux opérations, c'est par dizaine que les nouveaux arrivants vont nous rejoindre dans les prochains mois. Pour absorber ce nombre croissant d'élèves, nous avons engagé la création d'un nouveau réfectoire et d'une troisième classe. Les entreprises retenues se pressent sur le chantier pour un achèvement à la fin de l'hiver.

Dès la rentrée prochaine, nous pourrons accueillir à Saint-Genis le cycle 3 de notre RPI. Nous pourrions même espérer la création –à l'échelle de nos deux communes– d'une dixième classe compte tenu des hausses d'effectifs.

Construire en partie sur l'espace de récréation va nous obliger à aménager une nouvelle aire de jeux près de la salle polyvalente; une aire destinée à tous les pratiquants d'activités sportives puisque cet équipement dit « multisports » -là où il existe déjà- fait le bonheur de la famille tout entière.

Nous allons cette année sécuriser le cheminement en bordure de la RD 47 depuis la maison « Vacle » (dont nous avons fait l'acquisition) jusqu'au village en réalisant un cheminement piétonnier sur 250 mètres qui facilitera la circulation des enfants et des adultes.

Et si l'on parle avenir, il faut penser à ce que sera Saint-Genis dans quelques années voire quelques décennies. Avec ses activités et ses services au cœur du village. C'est la raison pour laquelle le conseil municipal, par anticipation, a souhaité acquérir la seule licence IV de débit de boisson qui perdure sur la commune.

Christophe GREFFE

Maire de Saint-Genis-sur-Menthon Conseiller régional Rhône-Alpes Président de la Communauté de communes du canton de Pont-de-Veyle





La Commune

BUDGET 2010

Compte administratif 2010 de Saint-Genis-sur-Menthon

FONCTIONNEMENT				
DÉPENSES	178 088.03 €		295 492.27 €	
Charges à caractère	/ 4 500 14 0	Remboursement rémuné		
général		personnel	215.00 €	
Charges du personnel	70 655.94 €	Produits des services	3 123.01 €	
Autres charges		Impôts et taxes		
de gestion courante	36 219.09 €	Dotations et participation	ns73 355.66 €	
Charges financières	2 596.07 €	Autres produits de gestior	n courante21 634.75 €	
Dotations aux amortissements	34 026.79 €	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	ce48.57 €	
		Excédent 2009		
	Charges financières Dotalions aux amortissements	Remboursement rémunération personnel Produits des services Impôts et taxes	Autres produits de gestion courante Remboursement assurance Excédent 2009	
		■ Dotations et participations		
EXCÉDE	NT DE FONCTIONN	EMENT 2010 : 117 404	.24 €	

RESTES À RÉALISER			
DÉPENSES	277 584.00 €	RECETTES	98 181.00 €
Groupe scolaire		Groupe scolaire D.G.E	41 580.00 €
Mise en souterrain ligne moyenne tension	19 200.00 €	Groupe scolaire subvention Département	37 401.00 €
Acquisition licence IV	10 000.00 €	Participation Logidia mise en souterrain ligne MT	19 200.00 €

DÉPENSES282 767	7.62 € R	ECETTES	363 760.60 €
Mise en souterrain	Е		20093 724.88 €
ligne France Télécom9 59	9.37 € _F	onds de compensat	ion de TVA18 145.00 €
Révision du Plan Local d'Urbanisme3 78			nnement67 391.12 €
Mise en souterrain réseau électrique987			s PLU1 897.43 €
Réfection mairie12 77	, 70 0		s CAUE2 129.36 €
Groupe scolaire			S CAUE 129.30 €
classe + restaurant206 64		ubvention SIEA	ne BT2 879.81 €
Voirie24 69	1/10	•	
Acquisition matériels divers77	J	ubvention départen Girio 2000	nentale 2 791.00 €
Accessibilité voirie – bâtiments		ubvention départen	
		ubvernion departen iroupa scolaira	ieniale 24 933.00 €
Remboursement d'emprunts11 85	0.00		colaire17 820.00 €
		• .	
			aire220 000.00 €
	S	ubvention départen	nentale 2 049.00 €
Mise en souterrain ligne France Télécom Voirie			
■ Révision du Plan Local d'Urbanisme Acquisition matériels diver ■ Mise en souterrain réseau électrique ■ Accessibilité voirie - bâtim			
Remboursement d'empru		Excédent de clôture 2009	Subvention départementale Voirie 2009
■ Groupe scolaire - classe		Fonds de compensation de TVA	Subvention départementale groupe scolaire
+ restaurant		Excédent de fonctionnement	D.G.E. (Etat) groupe scolaire
		■ Amortissement études PLU	Emprunt groupe scolaire
		■ Amortissement études CAUE	Subvention départementale Voirie 2010
		Subvention SIEA mise en souterrain ligne BT	

INIV/CCTICCEN/CNIT



TRAVAUX DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Le patrimoine communal fait l'objet tous les ans d'une visite de la commission en charge des bâtiments au côté de l'employé communal, afin d'assurer le suivi des travaux d'entretien à réaliser en tenant compte des impératifs :

- de sécurité,
- de l'évolution légale,
- et d'une meilleure utilisation pour les usagers.

Réalisations au cours de l'année 2010

- à la salle polyvalente
- installation d'un éclairage de sécurité dans le local de la chaufferie,
- entretien, révision de la chaudière et des volets coupe-feu,
- installation d'un plan d'évacuation, de plaques signalétiques : coupure gaz - coupure d'électricité,
- deux blocs secours ont été changés.

• à la mairie

Le bureau du maire, le secrétariat – bureau et accueil –, le petit couloir et les toilettes ont fait peau neuve et subi quelques transformations. Les conditions de travail et l'accueil du public s'en sont vus améliorés (plus de place, plus clair).

Pendant la durée des travaux, le service a continué grâce à l'effort de tous.

EXTENSION ET RÉHABILITATION DU GROUPE SCOLAIRE



Dans le bulletin n° 20, nous vous présentions le projet.

Fin août, le bureau de la directrice (ancienne cuisine) et la salle de classe (ancien réfectoire) étaient réceptionnés. Douze entreprises s'y sont succédé.

Pendant le même temps, les travaux d'extension commençaient.

La conception de la cuisine (conforme à la demande des services de la protection des populations) assurera de bonnes conditions de travail pour notre cantinière. Les élèves quant à eux découvriront une salle spacieuse et claire. Les toilettes répondront à l'accueil « handicapé ».

La planification, le suivi technique, la coordination sont assurés par le cabinet Caillaud Ingénierie qui rencontre chaque mercredi les entreprises concernées et le maître d'ouvrage et ce depuis le 2 juin.

Pendant tout le temps des travaux, la zone scolaire a fait l'objet d'une mise en sécurité.

La cohabitation se passe bien. La restauration est assurée dans les locaux de la salle polyvalente.

VOIRIE

Cette année a été une année d'adaptation pour la commission voirie. Elle a dû construire son cahier des charges puis procéder au traçage des zones de réfection, effectuer les consultations des entreprises et vérifier la bonne réalisation des travaux. La DDE service de l'Etat n'effectue plus ces missions d'accompagnement aux communes. La société la SOCAF la moins disante a été retenue. La dépense est de 24 691,61 € pour l'année 2010. Elle a été consacrée au reprofilage pour une surface de 1012 m² sur divers tronçons qui se partagent entre le **Seugey, Bel-air, Foret**

St Jean et sur la route de Loriol à partir du village jusqu'à la limite de Confrançon. Un enduit monocouche d'une surface de 3302 m² qui se décompose entre le Murillon, Corferoud, Vaux et Bel-Air. Des opérations d'entretien par rebouchage de nids de poules avec de l'enrobé à froid, suppression de déformation et fissures par point à temps ; avec cette démarche un prolongement conséquent donne aux routes communales un état satisfaisant. Le bon état des chaussées ne serait rien sans l'action de l'employé communal. Il fauche les accotements, cure les fossés, élague les haies, creuse les saignées pour l'écoulement des eaux pluviales sur les bords des chemins et racle les boues traînées par de forts orages ou des travaux agricoles. L'entretien de nos routes est une préoccupation constante de la commission si l'on veut assurer la sécurité des utilisateurs que chacun s'emploie au bon usage.







LA FIBRE OPTIQUE À SAINT-GENIS-SUR-MENTHON



Le syndicat intercommunal d'électricité envisage de connecter le département au très, très haut débit, dans un futur proche. Saint-Genis-sur-Menthon sera raccordé dans le premier semestre de 2011 si aucun aléa ne vient retarder les travaux. En 2010 l'entreprise SOBECA a creusé et enterré les fourreaux qui permettent le passage des fibres optiques. En novembre le conseil municipal a délibéré pour l'installation d'un poste de raccordement pour les usagers de Saint-Genis-sur-Menthon.

SPANC - Les nouvelles du Service Public d'Assainissement Non Collectif

Depuis une année, le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de la communauté de communes a débuté son activité sur le territoire. Il a visité entre 20 et 40 logements par commune, soit un total à atteindre d'environ 350 contrôles d'ici la fin de l'année.

Les préparatifs de terrain réalisés par le propriétaire s'avèrent indispensables à l'obtention d'un diagnostic complet et de qualité. Ainsi une filière d'assainissement visible (regards dégagés, plan de l'installation, facture des travaux...) permet de réaliser un document complet avec schéma de l'installation et conseils pour améliorer le fonctionnement du dispositif.

L'intérêt est de connaître l'emplacement et le fonctionnement de l'installation, afin de préconiser les bons conseils d'utilisation : fréquence des vidanges de fosse et bac dégraisseur, nettoyage du préfiltre, installation de ventilation, éviter de circuler sur la filière... Ces conseils permettent généralement de prévenir les incidents de fonctionnement (filière bouchée, odeurs, corrosion des bétons, écrasement de fosse...) et de préserver l'environnement (départ de boue). En cas d'incident de fonctionnement, la connaissance du type de filière et de son emplacement permet d'agir plus rapidement.

L'état du dispositif (complet, incomplet...) est détaillé au particulier ainsi que des conseils de travaux si nécessaire pour compléter sa filière. Cela permet d'informer le propriétaire des normes en matière d'assainissement et d'évaluer sa filière. Si le propriétaire le souhaite, le déroulement d'une procédure de réhabilitation de sa filière lui est détaillé. Lors de travaux d'assainissement des contrôles sont faits afin de vérifier le choix de la filière d'assainissement et de conseiller le particulier, de vérifier la bonne exécution des travaux de réalisation et le bon fonctionnement du dispositif d'assainissement.

Rappelons que le diagnostic d'assainissement fait l'objet d'une redevance de 125 euros, qui permet au Service d'Assainissement de fonctionner durant 4 années et de proposer des vidanges à prix plus compétitifs à partir de 2011, d'étudier un projet de réhabilitation et de conseiller les particuliers en matière d'assainissement non collectif.

SPANC de la Communauté de communes du canton de Pont-de-Veyle

Lara PLONGENET
03 85 20 32 07
I.plongenet@cc-pontdeveyle.fr
http://www.cc-pontdeveyle.com







DYNACITÉ ET LOGIDIA Deux organismes de logement social opérant actuellement à Saint-Genis-sur-Menthon

Comme chacun a pu le constater Saint-Genis se prépare à accueillir à moyen terme de nouvelles familles. En effet avec le lotissement de « la marche de Saint-Jean » Logidia propose l'accession à la propriété pour six familles et un habitat locatif pour onze autres. Tandis que Dynacité, au bourg, démarre en décembre 2010 la construction de cinq maisons à vendre et de six à louer.



Dynacité apparaît en 1950, après-guerre sous le nom d'Office Départemental d'Habitations à Bon Marché de l'Ain (ODHBM). Il s'agit du cinquième office d'aide au logement apparu dans le département depuis 1921. Il deviendra Office Public d'Habitations à Loyers Modérés (OPDHLM) puis Office Public d'Aménagement et de Construction (OPAC) puis Dynacité en 2008 (Office Public de l'Habitat de l'Ain : OPH de l'Ain). Il gère 24 000 logements répartis entre l'Ain, le Rhône, l'Isère, la Saône-et-l oire.

Dans notre canton ses réalisations se trouvent à Saint-Cyr-sur-Menthon, Pont-de-Veyle, Cormoranche-sur-Saône, Grièges, Perrex.

Logidia est créée en 1956 par des chefs d'entreprise de l'Ain. C'est chronologiquement la première Société Anonyme d'Habitation à Loyer Modéré de l'Ain. Elle a construit 2300 logis dans l'Ain dont 875 en locatif. En 2006 le Conseil d'Administration s'est modifié intégrant le Conseil Général de l'Ain, la Communauté d'agglomération de Bourg-en-Bresse et la Communauté de Communes du Pays de Gex. C'est le troisième constructeur du département. Dans le canton ses programmes récents ou en cours se situent à Pont-de-Veyle, Saint-Cyr-sur-Menthon, Saint-Jeansur-Veyle, Laiz, Bey, Crottet.

Les deux organismes œuvrent à présent dans un esprit de développement durable et de mixité sociale.





RÉGLEMENTATION EN URBANISME

Le permis de construire : qu'est-ce qui a changé ?

- Des délais d'instruction garantis.
 Le délai d'instruction du permis de construire est fixé à deux mois pour les constructions individuelles et trois mois pour les autres constructions. Quand une consultation est obligatoire et impose un délai supplémentaire, celui-ci est connu au bout d'un mois. Il ne peut plus être changé après.
- Une gestion des pièces manquantes du dossier plus claire et plus simple.

 Une liste des pièces devant accompagner le dossier est fournie avec les nouveaux formulaires. L'administration a obligation de réclamer toutes les pièces manquantes en une seule fois avant la fin du mois suivant le dépôt du dossier. Vous avez alors trois mois pour les envoyer.
- Certains travaux ne nécessitent pas de permis de construire.
 Il suffit d'une déclaration préalable en mairie. Par exemple : création de moins de 20 m², piscine de moins de 100 m².
- Que faire en cas de refus de mon permis de construire?
 Vous pouvez modifier votre projet et déposer une nouvelle demande ou engager un recours contre la décision.



Dois-je recourir obligatoirement à un architecte?
 Oui, sauf si je construis pour moi-même une maison de moins de 170 m².

Où trouver les informations pour le montage du dossier?

- Auprès de la mairie et de la DDE (devenue la DDT depuis janvier 2010 : Direction Départementale des Territoires) : coordonnées sur www.nouveaupermisdeconstruire.gouv.fr
- Par téléphone auprès de « allô service public » : 3989, du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 et le samedi de 8h30 à 12h30 (0,12 euro/mn). Pour des questions complexes votre appel est transféré aux agents du Centre Interministériel de Renseignements Administratifs (CIRA).

 Sur internet: www.nouveaupermisdeconstruire.gouv.fr www.service-public.fr

sites de DDT

• Comment procéder pour déposer le dossier de permis de construire ?

Où trouver les nouveaux formulaires ? : sur le site internet du ministère de l'écologie, de l'aménagement et du développement durable, sur le site de certaines communes et sur les sites des DDE (se renseigner en mairie et à la DDT). On peut remplir les formulaires en ligne sur internet.

Où déposer ou envoyer mon dossier ? : les demandes de permis de construire et les déclarations préalables de travaux sont à déposer en mairie au guichet ou par courrier avec accusé de réception.



Je fais des travaux dans ma maison...

- Sur une construction existante qui ne crée pas de surface de plancher et ne modifie pas les façades: pas de formalité.
- Sur une construction existante en créant une ouverture dans le mur : déclaration préalable car changement de l'extérieur.

J'aménage mon garage en chambre...

Je transforme un garage en chambre d'habitation dans une construction existante :

- La chambre est supérieure à 10 m²: déclaration préalable.
- La chambre est inférieure à 10 m² et la transformation n'entraîne aucuns travaux modifiant l'aspect extérieur: pas de formalité.
- Je construis mon mur de soutènement ou ma clôture...
- Mur de soutènement : pas de formalité.
- Dans les secteurs protégés ou dans les communes ayant institué un contrôle des clôtures (c'est le cas à Sant-Genis) : **déclaration préalable**.





J'installe de manière durable une antenne parabolique et/ou un climatiseur...

Je ne change pas le volume mais je modifie l'aspect extérieur de l'immeuble : **déclaration préalable**.

- ⁹ J'installe des équipements à énergie renouvelable...
- Une éolienne : de moins de 12 m de haut : pas de formalité.
 Au-delà de 12 m : permis de construire.
- Des panneaux solaires :

Pas de création de surface de plancher et moins de 12 m de haut : pas de formalité.

Plus de 12 m de haut ou installés sur un bâtiment existant : **déclaration préalable**.

- Je veux installer une piscine fixe...
- Sans couverture ou avec une couverture modulable. Piscine de plus de 10 m² et de moins de 100 m² sans couverture : **déclaration préalable**.
- Avec couverture modulable pour la chaleur ou la sécurité : **déclaration préalable**.

Avec couverture modulable de plus de 1,80 m au-dessus de l'eau : **permis de construire**.

• Avec une couverture fixe de 2 m de haut : **permis de construire**.





LES EMPLOIS D'ÉTÉ

Cet été, du 28 juin au 3 septembre, vous avez pu rencontrer, autour des massifs de fleurs, Geoffrey ou bien Mathieu ou alors Mylène et peut-être bien Dimitri, qui « armés d'une brouette, d'un tuyau d'arrosage, d'une binette », participaient à l'arrosage, au désherbage et au petit nettoyage.

La commune a embauché ces quatre jeunes pour aider le groupe de bénévoles du comité de fleurissement et l'employé pendant la période des congés.

Horaires les lundi - mercredi - vendredi de 7 h 30 à 12 h 30.

Un temps commun d'information leur a été consacré. Puis sur le terrain, le relais a été assuré par les membres du comité en lien avec la commune.

Chacun a pu apprécier le travail fourni. Les quatre jeunes ont pris très au sérieux leurs tâches.

Expérience très satisfaisante.



La Commune

BIBLIOTHÈQUE

Permanence

Jeudi de 18 H à 19 H.

Accueil des scolaires le mardi de 15 H à 16 H selon un calendrier établi en collaboration : enseignantes/bibliothécaires bénévoles.

L'équipe qui l'anime

Sylvie, Christian, Édith, Bernadette, aidées ponctuellement par Marie-Françoise et Agnès.

Ce lieu offre un service gratuit, mis à disposition de tous nos administrés qui ont envie de se faire plaisir en consacrant un temps à la lecture. Il est lieu de « ressources » pour les tout petits comme pour les plus grands.

Des animations sont proposées aux élèves des classes CM1 CM2 en étroite collaboration avec les deux enseignantes le mardi aprèsmidi.

Comment choisir un document, découverte de la classification, la lecture plaisir, des jeux...

Le Rallye-lecture 2010 a rencontré le même engouement que le précédent (les élèves attendent le lancement).

Cette année un plus grand nombre d'élèves a lu les six livres de la sélection proposée.

Le groupe a profité pleinement de la rencontre du 9 juin à Pont-de-Veyle, jour de clôture du Rallye.

Nous avons été partenaires de l'opération Premières Pages (un livre offert aux enfants nés en 2009). Le lot, pour les familles qui ne se sont pas déplacées, a été envoyé au domicile.

Nous reconduisons pour 2011 notre partenariat à cette opération.

Les familles concernées dès le lancement de l'opération pourront se rendre à la bibliothèque avec leur petit où elles seront accueillies et recevront le livre offert à leur enfant.

Exposition « Le Loup »

L'exposition prêtée par l'association des bibliothèques en campagne comprenait :

- 16 panneaux,
- 1 carte répartition des loups en France,
- 1 carte des attaques des loups en Bresse au XVIII^e siècle,
- des jeux loto, puzzle,
- une bibliographie,
- et de nombreux documents empruntés aux relais de Pont-de-Vaux.

La mobilisation de l'équipe a été intense et soutenue.

Le mois de janvier a vu défiler pas moins de soixante-dix visiteurs qui n'ont pas tari d'éloges (belle récompense pour l'équipe).

Les animations proposées (dessin, coloriage, collage, jeux) ont rencontré un vif succès.

Le loup qui « accueillait » les visiteurs n'est même pas parti!!

CCAS

Les deux opérations phares du C.C.A.S. restent :

- le pilotage de l'opération brioches en faveur de l'ADAPEI en lien avec d'autres bénévoles,
- le goûter, remise des colis aux seniors de plus de 75 ans.

Le samedi 9 octobre...

Cinq binômes sont partis sur le territoire communal à la rencontre de généreux donateurs pour leur proposer l'achat d'une brioche au profit de l'association ADAPEI.

Cette année encore la générosité des donateurs et l'engagement des bénévoles permettront à l'association de poursuivre ses projets.

La somme de 469,90 € a été envoyée à l'ADAPEI de l'Ain. Bravo à tous pour la réussite de l'opération.

Samedi 18 décembre...

14 H, une certaine animation règne à la salle polyvalente. Nos seniors arrivent pour le goûter et la remise des colis.

Certains ne sont pas là ; ils vont avoir la visite de deux personnes du CCAS.

Pour d'autres, ce sont les enfants qui viennent chercher le colis.

Qu'à cela ne tienne, l'équipe est là prête à toutes les éventualités.

Pascal Bozonnet a concocté une bande sonore pour l'animation ; les souvenirs affluent, le plaisir est partagé ; il est déjà l'heure de rentrer chez soi. C'était un bel après-midi.





L'ÉCOLE

L'école de St Genis/Menthon compte cette année scolaire 2010/2011 53 élèves. Madame Fenoy accueille les 29 élèves de CM1 et Madame Fabrizi les 24 élèves de CM2.



La vie scolaire des élèves est rythmée par les apprentissages fondamentaux (français, mathématiques, culture humaniste, éducation physique et sportive, anglais, sciences expérimentales et technologie, pratique artistique et histoire des arts, éducation civique et culture numérique).

Afin de donner du sens à ces savoirs et créer l'émulation, la curiosité, les enseignantes proposent depuis plusieurs années un projet à dominante artistique. Cette année le thème en est le conte des origines ou conte des « pourquoi et comment ».

Les élèves, grâce aux acquis fondamentaux, aux recherches scientifiques, à la découverte de littératures françaises (en classe comme en bibliothèque avec l'aide des bénévoles de la bibliothèque municipale), vont écrire des textes qui seront mis en scène et en voix en fin d'année scolaire. Eric Girard, metteur en scène professionnel, les accompagnera dans ce travail tout au long de l'année.

Pour enrichir leurs écrits, les élèves vont se rendre à la Scène Nationale de Mâcon pour deux spectacles, à Vaulx-en-Velin pour une journée sciences (atelier à Ebulliscience et projection d'un film sur « L'aube de l'ère spatiale » au Planétarium.

Ce projet est financé par les municipalités, le sou des écoles, les familles, l'Education Nationale et la coopérative scolaire.

Anne Moque, intervenante en musique, interviendra à raison de 9 séances par classe dans l'école de St-Genis/Menthon. Ces ateliers de musique sont financés par la communauté de communes du canton de Pont-de-Vevle.



TÉMOIGNAGE D'HABITANTS DE... MONTHÈNE

Cette édition du bulletin municipal inaugure une nouvelle rubrique "Témoignage d'habitants". Au fil des années, la parole sera donnée à des habitants de Saint-Genis, installés récemment ou depuis plusieurs générations dans un lieu-dit de la commune.



>> Sandrine et Laurent DUFOUR

Une semaine après la fête de quartier de l'été 2005 à laquelle ils ont participé, Sandrine et Laurent emménagent dans leur villa tout juste achevée de construire. Pour Laurent, exploitant agricole sur Saint-Genis et Laiz depuis 2001, l'intégration a commencé par le travail de ses terres. Et s'est poursuivie par la construction de sa maison au milieu de ses parcelles. Sandrine, employée d'un hypermarché à Bourg-en-Bresse, s'est également beaucoup investie dans les travaux de leur habitation et a ainsi pu débuter la découverte de Monthène et de ses habitants avant même son installation.

Laurent originaire du milieu agricole a vécu en campagne dans son enfance alors que Sandrine avait, elle, toujours

habité la ville. Tous deux s'accordent pour apprécier avec

beaucoup d'enthousiasme notre commune, bien située à mi-chemin de Mâcon et Bourg-en-Bresse, l'autoroute leur simplifiant les déplacements en direction de l'entreprise de Travaux Publics où Laurent est également embauché ainsi qu'en direction du lieu de travail de Sandrine. De même qu'ils se félicitent d'avoir installé leur foyer à Monthène qu'ils qualifient de « super quartier » au sein duquel ils ont reçu un accueil chaleureux et amical grâce à l'ouverture des voisins, toujours prêts à discuter, à échanger, à l'occasion d'une balade sur le chemin, de la fête annuelle du quartier, des promenades collectives organisées à vélo, des divers petits événements familiaux des uns et des autres. Des rencontres élargies surviennent également avec les autres parents d'élèves (leur fille Chloé, née en 2006, scolarisée depuis l'an passé a un petit frère, Tom, né en 2009), avec les jeunes conscrits qui se présentent dans les maisons chaque hiver, avec les membres de l'équipe d'Intervillages jouant depuis deux ans pour les couleurs de Saint-Genis chaque été à la base de loisirs de Cormoranche-sur-Saône. Il est vrai que Laurent, ex rugbyman à l'USB puis à Oyonnax, fut champion de France en 99 avec Bourgen-Bresse.

9

Intercommunalité

La commune n'est plus notre seul horizon aujourd'hui : nos activités professionnelles, nos lieux de consommation et nos réseaux relationnels nous conduisent bien au-delà. Et l'avenir se prépare à un autre niveau, notamment intercommunal.

A l'échelle de la Communauté de communes, nous nous attachons à installer de l'activité. Nous céderons dans les prochaines semaines plusieurs hectares dans les zones d'activité de Laiz et de Crottet pour l'accueil d'entreprises artisanales.

Dans le même temps nous réfléchissons à l'avenir d'une vaste zone de 20 hectares, située à Crottet face au golf de l'Aumusse et à l'A406, autoroute qui sera ouverte à la circulation d'ici peu. C'est une zone à réel potentiel à laquelle nous avons consacré une étude de positionnement et certains porteurs de projets se sont déjà manifestés.

9 Sur le plan de la mobilité, nous travaillons à des modes alternatifs de déplacement et notamment aux transports collectifs puisque nous avons la chance de disposer d'une gare dans le canton, celle de Pont-de-Veyle.

Nous allons cette année aménager les abords en créant des stationnements et en améliorant les accès. D'autant que la fréquentation des trains express régionaux augmente : 50% depuis 2004.

Cette opération s'inscrit dans le cadre des projets de rénovation de gares voulus par le conseil régional dont nous voulons aussi faire bénéficier notre canton.

Notre action intercommunale a toujours été orientée vers les plus jeunes et le tissu associatif, considérant que les associations avaient un rôle d'encadrement et d'accompagnement de notre jeunesse. Et nous avons l'an dernier, à Laiz, livré aux cinq clubs de football du canton un terrain synthétique dont ils sont ravis.

Comme les joueurs du RCVS qui fouleront la pelouse au printemps ; ce club évolue cette saison en F3 et compte plus de 100 jeunes au sein de son école de rugby.

Nous considérons tout autant nos aînés puisqu'à l'automne dernier, a été mise en service la MARPA de Grièges que nous avions initiée. La plupart des 22 appartements sont déjà occupés après seulement trois mois de fonctionnement, ce qui conforte le besoin d'hébergement cerné à l'origine du projet.

C'est à l'intercommunalité aussi qu'il revient de veiller à la qualité des eaux assainies. Et de contrôler, comme la loi nous y oblige, vos assainissements individuels lors d'une visite de l'agent Lara Plongenet. Il vous sera également proposé dans les prochaines semaines, à des conditions tarifaires avantageuses, la vidange de vos fosses, elle aussi obligatoire. Si vous êtes intéressés, manifestez vous auprès de la mairie qui vous donnera les coordonnées puisque nous allons regrouper les demandes pour faciliter l'intervention du prestataire.

Au plan intercommunal, soulignons la belle page que nous avons écrite avec nos amis allemands de Straubenhardt à l'occasion du dixième anniversaire de notre charte début juillet. La présidente du comité cantonal, Sylvie Bajat a beaucoup donné d'elle-même pour que ce temps soit une réussite sur la base de Cormoranche ; je veux la remercier comme tous ceux qui ont confectionné le char flottant représentant notre commune puisque ce sont 4000 personnes qui, ce jour là, étaient présentes sur les lieux.

Et puis quelques semaines plus tard, sous la houlette du capitaine François Cavillon, c'est une équipe déterminée qui a participé aux jeux inter-villages de la communauté à Cormoranche toujours, mais qui n'a pas pu faire mieux que le milieu de tableau, ce qui n'est déjà pas si mal et l'important était surtout dans la convivialité de cette journée. Merci à tous ceux qui s'y sont associés.





Stade de Laiz

... des concerts





SERVICE JEUNESSE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON DE PONT-DE-VEYLE

Service Jeunesse • Pôle de proximité Intercommunal • 57, Grande rue 01290 Pont-de-Veyle • Téléphone : 03.85.31.86.43 • Fax : 03.85.31.68.29

pour les 3-11 ans



Accueil de loisirs du mercredi

Accueil des enfants de 3 à 11 ans

les mercredis (hors vacances scolaires).

Deux accueils : Locaux de la Garderie Périscolaire de Perrex et locaux scolaires avec un accueil (tarif de septembre 2010) :

- En journée complète avec repas (7h30 à 18h30) au prix de 17 euros par enfant.
- A la matinée sans repas (7h30 à 12h30) au prix de 7 euros par enfant.
- A la matinée avec repas (7h30 à 13h30) au prix de 10 euros par enfant.
- A l'après midi avec repas (12h à 18h30) au prix de 10 euros par enfant.
- A l'après-midi sans repas (13h30 à 18h30) au prix de 7 euros par enfant.

A déduire des tarifs ci-dessus, les bons loisirs CAF (uniquement pour les inscriptions à la journée) et l'aide complémentaire de la Communauté de communes pour les familles dont le quotient familial est égal ou inférieur à 720.

Les inscriptions et le paiement doivent obligatoirement être effectués avant le vendredi 12 h

(dernier délai) pour le mercredi suivant et ce dans la limite des places disponibles.

Mail: enfants@cc-pontdeveyle.com

Accueil de loisirs vacances scolaires enfants

Le centre de loisirs accueille les enfants de 3 à 11 ans durant les vacances de février, de printemps, d'été et d'automne.

Le lieu varie en fonction des disponibilités des différents locaux mis à disposition par les communes du canton.

L'équipe d'animation est constituée d'un directeur et d'animateurs diplômés ou en cours de formation selon la réglementation en vigueur. Ils veillent à ce que les enfants passent un bon séjour, leurs proposent des activités de qualité et les aident à réaliser leurs envies.

Une sortie par semaine est généralement prévue en lien avec le thème abordé au cours de celle-ci.

Des mini camps ainsi que des nuitées sont programmés durant les vacances d'été.

Les inscriptions se font à la semaine afin d'être en cohérence avec le projet d'animation.

Mail: enfants@cc-pontdeveyle.com

Activités dans le cadre du CEL Intercommunal

LE RALLYE LECTURE

C'est une action autour du livre (destinée aux élèves de 6ème du collège de Pont-de-Veyle et aux CM1/CM2 des écoles primaires du canton) organisée en partenariat avec les Bibliothèques, le CDI du collège et la Communauté de communes.

Le déroulement se fait sous la forme d'un Rallye Lecture afin de répondre à plusieurs objectifs : favoriser la transition primaire/collège, faire découvrir ou redécouvrir les Bibliothèques et le CDI, inciter les enfants à lire, échanger avec les autres.

1/Chaque enfant qui le souhaite s'inscrit auprès d'un responsable de la Bibliothèque de son village ou du CDI. Il s'engage alors, durant le temps du Rallye (de janvier à mai), à lire au moins un des six livres proposés

> 2/Une fois sa lecture terminée, il doit compléter une « fiche retour » sous forme de QCM avec une appréciation sur le livre.



3/Fin mai début juin, à la fin du Rallye, une rencontre entre tous les participants a lieu afin d'échanger sur les différents ouvrages, de participer à un grand jeu autour de ceux-ci, d'élire celui qui aura été le plus apprécié et de recevoir un diplôme de participation.



L'ÉCOLE DE SPORTS

La Communauté de communes, en partenariat avec l'UFOLEP (Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique) et l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré), propose des activités sportives pour les enfants des écoles primaires du canton, les mercredis à l'Escale à Saint-Jean-sur-Veyle.

Cette ECOLE DE SPORTS, en plus des objectifs éducatifs liés à la pratique du sports, est organisée sur le canton afin de favoriser les relations entre les enfants des différentes communes de notre territoire, de découvrir de nouvelles activités sportives, de prendre contact avec une association sportive scolaire...

PROGRAMMATION DE CETTE ANNÉE SCOLAIRE 2010/2011

Pour les enfants élèves en classe de **CP, CE1, CE2** : les mercredis de 9 h 30 à 10 h 30 :

- Cycle Athlétisme du 10 novembre au 15 décembre 2010.
- Cycle *Jeux d'adresse / Sports de raquette* du 5 janvier au 23 février 2011.
- Cycle Art du cirque du 16 mars au 20 avril 2011.
- Cycle *Roller* du 11 mai au 15 juin 2011.

Pour les enfants élèves en classe de CE2, CM1, CM2 : les mercredis de 11 h 00 à 12 h 00 :

- Cycle *Badminton / Speedminton* du 10 novembre au 15 décembre 2010.
- Cycle *Tchoukball / Unihockey* du 5 janvier au 23 février 2011.
- Cycle *Tir à l'arc* du 16 mars au 20 avril 2011.
- Cycle *Roller* du 11 mai au 15 juin 2011.



pour les 11-16 ans

Activités vacances scolaires ados

L'accueil de loisirs est ouvert durant les vacances de février, de printemps, d'été et d'automne.

Proposition d'activités en 1/2 journée, des sorties à la journée, des stages de 2 à 5 jours et des mini-camps selon la période de vacances.

Le programme est déterminé en fonction des désirs des jeunes, d'une volonté de parité filles / garçons, il se veut aussi varié que possible en intégrant toute forme d'activités (sportives, artistiques, culturelles,...)

L'équipe d'animation est constituée d'un directeur et d'animateurs diplômés ou en cours de formation selon la réglementation en vigueur. Ils veillent à ce que les jeunes passent de bonnes vacances, qu'ils consolident leur apprentissage à l'autonomie et à leur responsabilisation.

Mail: ados@cc-pontdeveyle.com

Local jeunes de Grièges

Le local jeunes de Grièges est une structure municipale (en partenariat avec la Communauté de communes du canton de Pont-de-Veyle) destinée à l'accueil des 11-17 ans qui habitent la commune.

L'accueil au local se décompose en deux parties distinctes :

 une ouverture à tous et d'accès libre, permettant les rencontres, le dialogue, les activités (manuelles, ludiques, sportives), l'accompagnement à la scolarité, la détente... • un groupe de jeunes : l'AJG (Association des Jeunes de Grièges), qui travaille sur la mise en place de différents projets (sorties, soirées, manifestations diverses, activités, fonctionnement...) répartis sur l'ensemble de l'année.

Les jours et heures de fonctionnement sont les suivants :

- En période scolaire :
 - les mercredis de 14h à 18h30
 - les jeudis de 17h à 19h
 - les vendredis de 17h à 22h
- En période de vacances scolaires : sur projets et programmation des jeunes.

Mail: servicejeunesse.grieges@wanadoo.fr

Conseil Intercommunal de Jeunes (CIJ)

Ils sont 24 collégiens de presque toutes les communes du canton. Tous ont à cœur de participer à la vie locale en menant des actions citoyennes, dans divers domaines : loisirs, solidarité, environnement...

Des commissions actives : élus pour 2 ans, chaque commission se réunit un vendredi par mois, hors temps scolaire, en présence de l'accompagnateur jeunesse. Chacun s'engage dans une ou deux des trois commissions du conseil : sports loisirs culture, solidarité échanges communication, nature environnement. Une réunion plénière est organisée afin de présenter les projets aux élus adultes et décider ensemble de leur réalisation et des budgets afférents.

Mail: ados@cc-pontdeveyle.com





Projet initiatives jeunes "du projet à l'action"

Le Conseil Intercommunal de Jeunes de la Communauté de communes du canton de Pont-de-Veyle et les élus adultes souhaitent soutenir des projets et des actions de jeunes dans leur réalisation.

Cette action s'adresse aux jeunes de 11 à 21 ans résidant sur le canton. Le projet doit être soutenu par un groupe de 2 à 8 personnes, mais peut être accessible à un nombre illimité de participants.

L'aide de la Communauté de communes peut être sous forme d'un soutien financier, humain, logistique (aide à la réalisation), documentaire, matériel, Internet...

Les projets doivent être portés sur les thèmes de la solidarité, de la culture, sur l'ouverture à l'Europe et au monde, sur la citoyenneté / échange, l'environnement, le sport ou encore la communication. En sont exclus les projets professionnels, de formations et scolaires.

Pour chaque projet, un dossier devra être complété et présenté devant un jury. Un bilan du projet devra impérativement être présenté au Conseil Intercommunal de Jeunes et à la Communauté de communes dans les six mois suivant la réalisation de celui-ci, sous la forme de votre choix (texte, diaporama, photo...)

Mail: ados@cc-pontdeveyle.com

pour les plus de 16 ans

Projet initiatives jeunes "du projet à l'action"

Voir thème précédent.

Aide pour la formation et diplômes professionnels d'animation

La Communauté de communes du canton de Pont-de-Veyle, par l'intermédiaire de son Service Jeunesse, soutient les jeunes du canton désirant se former dans le domaine de l'animation.

En effet, le personnel est à votre disposition afin de vous informer sur ces différents métiers, de vous orienter vers les organismes de formation et partenaires finançant ces diplômes.

De plus une participation financière à hauteur de 30% du montant restant à la charge des jeunes pour le BAFA, peut être attribuée.

Mail: jeunesse@cc-pontdeveyle.com



Ludothèque

La ludothèque est ouverte tous les mercredis (sauf jours fériés) de 14h à 18h.

La carte d'adhérent est trimestrielle (5€) ou annuelle (20€).



Chaque adhérent peut emprunter jusqu'à 4 jeux de société pour 4 semaines et divers grands jeux en bois pour 2 semaines (supplément de 5€ par grand jeu).

Petits et grands sont conviés. Tout enfant de moins de 10 ans doit être accompagné d'une personne de plus de 12 ans.

Mail: ados@cc-pontdeveyle.com

Milieu associatif

Sites internet de la Communauté de communes du canton de Pont-de-Veyle : http://cc-pontdeveyle.fr/







VAL DE SAÔNE INTERMÉDIAIRE

PRESTATION DE SERVICES AUX PARTICULIERS

Une seule adresse



VAL DE SAÔNE ÎNTERMÉDIAIRE

204, route de Pont-de-Veyle 01750 REPLONGES Tél. 03 85 31 08 12 - Fax 03 85 31 08 09 E-mail : val.saone.intermediaire@orange.fr

Pour tous renseignements complémentaires et tarifs, téléphonez-nous.

AIN DOMICILES SERVICES

Immeuble "Le Talisman" 1133, av. de Lyon 01960 PERONNAS Tél. 04 74 21 42 52

Bureau de Châtillon-sur-Chalaronne Roselyne TAPONAT - 04 74 51 05 23

> Evaluation gratuite de vos besoins à votre domicile

Tél. de la permanence 04 74 51 05 23 ou 04 74 21 42 52







CAF DE L'AIN



Des informations sur vos droits accessibles en permanence

Par INTERNET: www.ain.caf.fr

Par TELEPHONE: 0 810 25 01 10 (prix appel local depuis un poste fixe)

24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pour connaître les conditions d'attribution des prestations et consulter votre dossier.

du lundi au vendredi de 9 h à 16 h pour contacter un technicien conseil.



COMITÉ DE JUMELAGE

L'année 2010 a été marquée particulièrement par la fête du 10ème anniversaire au lac de Cormoranche avec la présence de auelaue 200 de nos amis allemands de Straubenhardt. Si cette fête a été l'occasion pour un certain nombre de retrouver une famille avec qui elle échange depuis 10 ans ou presque, pour un bon nombre c'était l'occasion d'accueillir pour la première fois une famille. Pour les uns comme pour les autres cela reste une expérience humaine très enrichissante même s'il faut « composer » un peu avec la langue... enfin allemand, français, analais... avec l'aide d'un dictionnaire, des mains... on arrive toujours à se comprendre. Et quelle fierté finalement de s'apercevoir que la plus grosse difficulté a été de se décider... à prendre contact avec le ou la responsable de commune pour se proposer à héberger. Quelle richesse aussi pour les enfants, les jeunes de comprendre que cette approche humaine des autres pays est primordiale pour leur avenir.

Pour ceux qui n'ont pas pu recevoir, à cette occasion ils nous ont rejoints pour aider bénévolement à l'organisation de cette belle fête et ont trouvé cette même richesse humaine.



Tous les bénévoles ont été unanimes et heureux d'avoir vécu cette expérience.

Un nouvel élan qui a dopé les cours d'allemand donnés au collège de Pont de Veyle qui ont vu le nombre de participants doubler cette année.

Pour 2011, la soirée franco allemande à Laiz est reconduite le 16 Avril 2011. Retenez d'ores et déjà votre date.

Les 1^{er}- 2 et 3 juillet nous irons faire la fête retour du 10ème anniversaire à Straubenhardt et espérons que vous vous inscrirez nombreux. Faites vous connaître dès maintenant pour une pré-inscription. Vous serez ainsi contacté pour l'inscription définitive au printemps prochain.

N'hésitez pas à rejoindre l'équipe dynamique du Comité et à nous contacter par mail mireille.com.jumelage@club-internet.fr ou auprès de vos responsables dans chaque commune.





Objectifs de l'association: Promouvoir et pérenniser les échanges d'ordre culturel, familial, sportif, scolaire avec Straubenhardt et ceci en collaboration avec la communauté de communes de Pont de Veyle et les associations locales. Promouvoir également les cultures de notre commune jumelée (cours de langues, rencontres...). Faire connaître sur le plan local la commune partenaire. Assurer la représentation du canton dans le cadre des échanges. Développer la sensibilité européenne des habitants et acteurs locaux.

Années importantes pour l'association : Création en 2000.

Présidents successifs : Robert LAROLLIERE 2000 => 2009 ; Sylvie BAJAT depuis 2009.

Communes impliquées : Les 12 communes du canton.

Nombre de membres actifs : 21 membres du comité d'administration entourés d'une multitude de bénévoles issus d'associations locales, des municipalités et des particuliers.

Liste des membres du bureau actuel :

Présidente : Sylvie BAJAT, Vice Président : Aimé BORNARD. Secrétaire : Anne-Marie FRENOIS, Secrétaire adjointe : Ann-Katrin LABORIEUX, Trésorière : Mireille PEDOUX.

Manifestations organisées durant l'année :

- Repas dansant Franco-Allemand le 16 Avril 2011 à LAIZ.
- 10° anniversaire du jumelage à Straubenhardt du 1° au 3 Juillet 2011.
- Participation à la Marche Gourmande cantonale avec des habitants de Straubenhardt le 11 Septembre 2011.
- Assemblée Générale de l'association courant Novembre 2011.

Provenance des finances : Organisations des manifestations. Adhésions à l'association. Subventions de la communauté de communes et du Conseil Général.





OFFICE DE TOURISME DU CANTON DE PONT-DE-VEYLE



de randonnée du canton de Pont-de-Veyle a été rénové :

« 120 km de chemins balisés s'offrent à vous entre Bresse et Val de Saône pour flâner et découvrir le canton : paysages, patrimoine, faune et flore... Bonne promenade !!! » (Dépliant disponible).

Agenda 2011

- 9 Concours photos sur le thème « scènes de rue » : Ouvert à tous !
- L'expo des photos du 2 au 10 avril dans les serres du château de Pont-de-Veyle
- Visites commentées à la découverte du canton.
- 9 La marche gourmande le dimanche 11 septembre à Saint-André-d'Huiriat.

Pour les groupes : Des visites commentées sur demande.

Les associations : Informez nous de vos manifestations, de vos activités, nous relayons l'information ! (site internet, calendrier des manifestations, guide « les Rendez-vous »).



CONTACTEZ-NOUS:

Office de Tourisme
du canton de Pont-de-Veyle
Pavillon du château
01290 PONT-DE-VEYLE
Tél. 03.85.23.92.20

E-mail : tourisme@cc-pontdeveyle.com Site : www.cc-pontdeveyle.com



Objectifs de l'association: Accueil et information des touristes et de la population locale. Promotion du territoire et développement touristique. Animations et visites du patrimoine local en partenariat avec l'association Histoire et Patrimoine. Billetterie.

Années importantes pour l'association : Création en 2000.

Présidents successifs :

Martine LEPIN 2000 => 2003; Bernard POULET depuis 2003.

Communes impliquées : Les 12 communes du canton.

Nombre de membres actifs : 21 membres du Conseil d'Administration aidés d'une multitude de bénévoles de tout le canton.

Liste des membres du bureau actuel :

Président : Bernard POULET, Président délégué : Jean-Paul DE SAINT JEAN, Vice-Président : Jean-Christophe MONIER.

Secrétaire : Nicole PIGNET, Secrétaire adjointe : Collette GATHERON, Trésorier : Jean VITAL, Trésorier Adjoint : Jean-Paul DESMARIS.

Manifestations organisées durant l'année :

- Assemblée générale.
- Concours photos.
- Marche Gourmande le 11 septembre 2011 à Saint André d'Huiriat.
- Rallye de LA BRESSE (22 Août 2011).

Provenance des finances : Cotisations des membres du CA, adhésions de professionnels du tourisme (brochures), manifestations et visites guidées et boutique (vente de livres et ouvrages).





CHORALE CANTAVEYLE

Mairie de Pont-de-Veyle 01290 PONT-DE-VEYLE



La chorale Cantaveyle regroupe une trentaine d'adhérents habitant les villages du canton de Pont de Veyle ou limitrophes. Elle participe à 3 ou 4 concerts par an dont l'un pour le centre anticancéreux L. Bérard de Lyon et un autre au profit de l'association Rétina (maladies ophtalmiques).

Elle organise chaque année en octobre un dimanche d'échange avec d'autres chorales sous la direction d'un harmonisateur de Dijon, Jacques Frochot et en février son loto annuel, gage de son autonomie financière.

L'ambiance est très conviviale et toute personne attirée par le chant choral est la bienvenue même sans aucune connaissance musicale.

Les répétitions et les concerts se déroulent toujours avec la chorale MELI-MELO de St Albain en alternance un mercredi sur deux de 20H15 à 22H15 à la mairie (salle de l'ancienne école) de St Jean sur Veyle ou à la maison des associations de St Albain sous la direction de Danielle Depardon et les accompagnements au piano de Pierre Emeric. Le répertoire est varié : chants polyphoniques à 3 ou 4 voix d'origines variées (sacrés ou profanes, de la Renaissance à la période contemporaine).

Si vous désirez rejoindre notre groupe, venez faire un essai sans engagement : nous vous accueillerons chaleureusement à l'une de nos répétitions à la salle de la mairie de St Jean sur Veyle ou à St Albain (co-voiturage possible).

Pour connaître le lieu de répétition, contactez par téléphone André VERNE au 03 85 31 69 93.



Carte de membre (annuelle) : 5,00 €
Cotisation individuelle (trimestrielle) : 15,00 €
Cotisation couple (trimestrielle) : 22,00 €



Programme 2010-2011 (non arrêté)

02/10/2010: Concert à Senozan avec la chorale "les Monts d'Or".

17/10/2010: Organisation de la journée de stage "Frochot" avec la participation d'une 15aine

de chorales.

20/11/2010 : Participation à une rencontre de chorales organisée par la chorale "Mélod'amis"

à Charnay lès Mâcon.

06/02/2011: Loto de la chorale à Grièges.

23/01/2011: Concert au profit de la recherche anticancéreuse et du centre Léon Bérard (côté

Saône et Loire).

26/03/2009: Concert au profit de la recherche ophtalmologique (Rétina France) (côté Ain).





Associations

SOU DES ÉCOLES DE SAINT-CYR ET SAINT-GENIS-SUR-MENTHON

Objectifs de l'association : Offrir aux enfants des deux écoles des activités complémentaires à l'enseignement (Sorties, spectacles, matériel éducatif...), en lien étroit avec les enseignants.

Activités :

- Sorties et spectacles (qques exemples?).
- Spectacle de Noël.
- Financement des classes transplantées CM1 et CM2 organisées tous les 2 ans.

Années importantes pour l'association : Création en 1980.

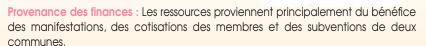
Présidents successifs: Agapito FERNANDEZ, Daniel DEBOURG, Catherine ROCHAS, et depuis cette année: Karine PERRET.

Communes impliquées : Saint-Cyr-sur-Menthon et Saint-Genis-sur-Menthon.

Nombre de membres actifs : 140 familles (adhésion : 15 € par an et par famille). Un bureau de 6 membres assure la gestion courante de l'association, assisté par des commissions "thématique".

Manifestations organisées durant l'année :

- Fin ianvier: Loto.
- Avril : Vente de plat à emporter.
- Printemps : Soirée théâtre.
- Fin septembre : Assemblée générale.
- Décembre : Vente de Noël.



Et l'avenir?

L'association souhaite continuer, sous l'impulsion des enseignants, à permettre aux enfants l'accès à des activités éducatives variées, et complémentaires de l'enseignement.

Elle doit pour cela mobiliser davantage les parents aux diverses manifestations, et assurer le renouvellement des bénévoles impliqués dans les commissions et le bureau.

ASSOCIATION DU RESTAURANT SCOLAIRE DE SAINT-GENIS-SUR-MENTHON

Objectifs de l'association: Proposer aux 42 élèves scolarisés le déjeuner à la cantine.

L'association est responsable de la cantinière, du service, de l'achat et la confection des repas. La commune est quant à elle responsable du bâtiment et des infrastructures de la cantine.

Activités :

Les repas servis aux élèves, cuisinés sur place par Jocelyne VENET, sont variés et toujours très bons. Une diététicienne contrôle l'équilibre de tous les menus.

Le coût du repas est de 3,70 €.

Années importantes pour l'association :

Création en 1997 par Annie MERLE et Didier BEAUDET.

Président: Pascal ROUILLON.

Communes impliquées: Saint-Cyr-sur-Menthon et Saint-Genis-sur-Menthon.

Nombre de membres actifs : 7 membres du bureau se réunissent tous les 2 mois environ : Pascal ROUILLON, Karine BONNETAUD, Corinne ALIX, Angélique ILODUBA, Pascal BUTIN, Murielle VANDROUX, Françoise GUILLET.

Un bureau de 6 membres assure la gestion courante de l'association, assisté par des commissions "thématiques".

Manifestations organisées durant l'année :

2 ventes (au printemps et à l'automne) de produits alimentaires artisanaux, vins et bières.

Buvette lors de la manifestation de décembre organisée par la commune.

Provenance des finances : Les ressources proviennent essentiellement des repas facturés,

complétées par le bénéfice de manifestation et une subvention communale.

L'équilibre du budget dépend toutefois de la réussite des manifestations.

Et l'avenir?

L'association souhaite être en mesure de ne pas augmenter, voire baisser le prix de repas. Elle tient également à conserver pour les parents la plus grande souplesse : les repas sont pris sans réservation préalable, seuls les repas pris étant facturés.

L'association, en lien avec la commune, engage une réflexion sur des repas davantage issus de l'agriculture biologique et/ou avec un approvisionnement local.



FNACA

DE SAINT-CYR ET SAINT-GENIS-SUR-MENTHON

Objectifs de l'association: Entretenir la mémoire des 30 000 combattants français morts en Afrique du nord.

Activités :

- Voyage annuel des anciens combattants.
- Commémoration des 19 mars, 8 mai et 11 novembre.

Années importantes pour l'association : Création en janvier 1977. Présidents successifs : Gilbert GOUJON (1977 à 1986), Michel BAZONNARD (1987 à 2008), Georges BROYER depuis 2009.

Communes impliquées: Saint-Cyr-sur-Menthon et Saint-Genis-sur-Menthon.

Nombre de membres actifs : 34 adhérents.

Manifestation organisée durant l'année :

Un repas dansant.

Provenance des finances : Bénéfice manifestation.

Et l'avenir?

L'association souhaiterait faire reconnaître officiellement la date du 19 mars anniversaire de la fin du conflit en Afrique du nord.

COMITÉ PAROISSIAL DE SAINT-CYR ET SAINT-GENIS-SUR-MENTHON

Obiectifs et activités de l'association :

- Animation de la vie pastorale : participation à l'animation des célébrations, organisation du catéchisme, actions de solidarité.
- Concours financier à la vie de l'Eglise dans la paroisse (chauffage, électricité des Eglises et de la salle de catéchisme).

Elle œuvre en lien étroit avec le curé de la paroisse. Depuis 2 ans, le Père Valentin officie sur les paroisses de Replonges et Saint Cyr.

Années importantes pour l'association : Création en 1985.

Président: André MANIGAND (depuis plus de 20 ans).

Communes impliquées: Saint-Cyr-sur-Menthon et Saint-Genis-sur-Menthon.

Manifestation organisée durant l'année : Repas du comité paroissial le 13 février.

Provenance des finances : Les ressources proviennent du bénéfice du repas.

Pour l'organisation de célébrations religieuses, contactez le Père Valentin (qui assure une permanence le jeudi soir de 17 h à 18 h 30 à la salle de cathéchisme de Saint-Cyr).

A Saint-Genis, Léa Bugnot (03 85 51 90 95) pourra vous également vous renseigner.



CLUB DU 3º ÂGE

Objectifs de l'association : Lutter contre l'isolement, favoriser la rencontre des retraités dans la convivialité.



L'association adhère aux « Aînés Ruraux » qui déploie des actions de solidarité et d'entraide en faveur des aînés ruraux.

Activités :

- Repas de Noël à Saint-Genis.
- Repas au restaurant en septembre (ouverture de la saison), et en juillet (clôture de la saison).
- Chaque 3º mercredi du mois est la journée de rencontre : jeux de carte, de société, agrémentés d'un café et d'un petit goûter.
 Souvent, les adhérents en profitent pour fêter des événements personnels (anniversaires...) et offrent le goûter.

Années importantes pour l'association: Création en mai 1978.

Présidents successifs: M. PENIN (1978 à 1988), Hyppolyte PELUS (1988 à 1992), Aline FERRANT (1992 à 1998), Bernadette PASQUALIN (depuis 1998).

Communes impliquées : Saint-Genis-sur-Menthon, avec également la participation de personnes extérieures à la commune.

Nombre de membres actifs: 27 adhérents, dont un bureau de 9 membres.



Manifestations organisées durant l'année :

- Concours de belote (en avril).
- concours de belote coinchée (novembre).

Provenance des finances: Les ressources proviennent des cotisations des membres, du bénéfice des manifestations et d'une subvention communale. Elles servent à offrir les repas aux adhérents (au moins celui de Noël).

L'équilibre du budget dépend toutefois de la réussite des manifestations.

Et l'avenir?

L'association souhaite poursuivre ses activités, et aimerait développer davantage les actions d'entraide et de solidarité envers les aînés de la commune les plus âgés ou convalescents.

Cependant elle a besoin de relève du côté des jeunes retraités!





HARMONIE L'ESPÉRANCE qui englobe l'école de musique et la chorale. 🔊

Activités de l'association: L'Harmonie: Création d'un concert, animer des manifestations, intégrer des élèves de l'école de musique pour leur apprendre à jouer en groupe. L'école de musique: bébés musiciens dès 2 ans, éveil musical, cours de formation musicale et instruments, chorale d'enfants, chorale d'adultes, batucada, orchestre de Jazz et orchestre d'Harmonie. Ces deux entités sont dirigées par une seule et même directrice, MEUNIER Christine.

Années importantes pour l'association : Création en 1923.

Communes impliquées: Saint-Cyr, Saint-Genis et les autres communes du canton.

Nombre de membres actifs :

Harmonie : 35, la plupart issus de l'école de musique. Ecole : 130 élèves.

Liste des membres du bureau actuel :

Président : Gilbert MEUNIER

Vice Présidents: Chantal GAUTHIER et Florent DEVAILL

Trésorier : Denis GUYONNET

8 membres de l'Harmonie et de la Chorale

Manifestations organisées durant l'année :

- 2 concerts/an à Saint-Cyr (concert de Noël en décembre et concert de printemps le 26/03/2011).
- Participations aux commémorations à Saint-Cyr et Saint-Genis.
- Journée gaufres bressanes avec animation musicale le 18/06/2011 à Saint-Cyr.

Provenance des finances : Recette des concerts et de la journée gaufres, subventions Communales, de la Communauté de Communes et du Conseil Général.

Une petite note... d'histoire

Créer le besoin et savoir y répondre ! Tel est le dicton dont auraient pu s'enorqueillir les membres fondateurs de l'association qui élisaient en 1923 leur premier bureau et marquaient ainsi la naissance de la société musicale l'Espérance. Son premier président fut M. Frédéric BURTIN et son premier directeur M. Révillon, Les répétitions se déroulaient au « Moulin » dans une pièce prêtée par un exploitant agricole dans un cadre rudimentaire. La terre battue servait de sol, des rats s'y promenaient et une lampe tempête éclairait le loca<u>l. A partir de</u> 1933, les répétitions avaient lieu à la cantine et les cours de solfège dans la salle des fêtes avec M. CAVIEUX. Seuls les hommes pouvaient apprendre la musique, tout simplement parce que les filles n'avaient pas le droit de sortir seules. Les spectacles avaient lieu sous un chapiteau et des pièces musicales, des sketchs, des pièces de théâtre constituaient le programme. A cette époque, les musiciens se réunissaient dans la gaieté mais aussi dans la tristesse, ils accompagnaient avec des morceaux de musique les corps des défunts au cimetière. Une forte solidarité entre sociétés d'instruments était habituel.

Suite à une interruption pendant la guerre, la fanfare reprit ses activités en 1947 et la présence des filles au sein de cette société se remarque à partir des années 1970. A plusieurs reprises, pour rehausser l'impact de ses manifestations, elle s'est assurée le concours d'ensembles prestigieux comme, en 1964, le quatuor de saxophones de l'Armée de l'Air de Paris, en 1970, le quatuor de trombones des musiques de l'ORTF de Paris, et en 1989, l'ensemble Francis Poulenc.

COMITÉ DE FLEURISSEMENT DE SAINT-GENIS-SUR-MENTHON

Objectifs de l'association : Fleurir la commune, en particulier ses espaces publics

Activités: Le comité assure de la plantation à l'entretien des massifs

Années importantes pour l'association : Création en 1995.

Auparavant le fleurissement de la commune était assuré par des bénévoles par la commune directement.

Présidents successifs : Christian LONGEPIERRE de la création à 2007, Gilbert GREFFET depuis 2007.

Communes impliquées : Saint-Genis-sur-Menthon.

Nombre de membres actifs: 6 bénévoles, assistés depuis 2010 d'un jeune employé par la commune (4 jeunes de la commune se sont partagés cette mission en 2010).

Manifestations organisées durant l'année :

Vente de boudin et de boulettes « fabrication maison ».

Provenance des finances : Approximativement pour moitié : bénéfices des manifestations, et pour moitié subvention de la commune.

Et l'avenir?

Le comité souhaite pouvoir continuer à fleurir et embellir la commune, mais face au manque de bénévoles, la relève est nécessaire!











Objectifs de l'association : Association de Pêche et de Protection de Milieux Aquatiques. Entretien de la rivière, de sa faune et de sa flore. L'association fait partie du Groupement de Pêcheurs de la Basse Vevle.

Années importantes pour l'association: Création en 1931.

Présidents successifs: Frédéric BURTIN (1931 à 1934), Edmond CHEVREL (1934 à 1951), Michel BOZONNET (1951 à 1969), Jules PUILLET (1969 à 1978), Clément RABUEL (1978 à 1984), Michel CIZAIRE (1984 à 1993), Lucien BARITEL depuis 1993.

Communes impliquées: Saint-Cyr-sur-Menthon, Saint-Genis-sur-Menthon et Perrex.

Nombre de membres actifs: Environ 20 membres actifs.

Liste des membres du bureau actuel :

Président : Lucien BARITEL, Secrétaire : M^{me} BARITEL, Trésorier : André BECHET. Le bureau lance d'ores et déjà un appel à bénévoles pour renouveler le bureau en 2013, fin du mandat.

Manifestations organisées durant l'année :

- Journée spéciale Truites au pont d'Arringes les 19 et 20/03/2011.
- Concours de pêche le matin et l'après-midi le 12/06/2011.
- Fête de l'Hamecon au stade (80° anniversaire de la société de pêche) le 16/07/2011.
- Concours de pêche enfants et sociétaires au moulin le 20/08/2011.
- Assemblée Générale le 27/11/2011.

Provenance des finances: Organisations des nombreuses manifestations.

Locations de chapiteaux (80 euros pour les habitants de St Genis, St Cyr et Perrex et 110 euros pour autres communes) et d'une caisse frigo (60 euros).

Ventes de cartes de pêche : pour l'achat de cartes de pêche pour enfants de 13 à 18 ans, l'association accepte les Bons Loisirs Jeunes provenant de la CAF de L'AIN.

Liste des dépositaires de cartes de pêche : Bar Tabac LE CENTRE à St-Cyr, Chez M. BECHET André à St-Genis, Bar Tabac Epicerie à Perrex, Gamm Vert à Replonges et chez M. Desplanches Roger à St-Didier-d'Aussiat.



www.hameconstcyr.com

LES ATELIERS DE LA DANSE

Objectifs de l'association :

Section Gym à Saint-Genis-sur-Menthon: Gym d'entretien et de bien-être pour adultes et retraités. L'association Les Ateliers de La Danse propose d'autres activités de Gym et de danse sur d'autres horaires et en d'autres lieux.

Années importantes pou l'association : Création en 1989.

Présidents successifs :

M^{me} PEULET (1989 à 2004). Andrée BARDET depuis 2004.

Communes impliquées : Saint-Cyr-sur-Menthon et Saint-Genis-sur-Menthon.

Nombre de membres actifs : Environ 25 répartis ainsi : 15 le jeudi matin et 10 le jeudi soir.

Liste des membres du bureau actuel :

Présidente : Andrée BARDET, Secrétaire : M^{me} BERAUDIER, Trésorière : M^{me} BERTHOD.

Manifestations organisées durant l'année :

- Assemblée générale (15/12/2010).
- Gala de danse créé lors des séances des Ateliers de la Danse (à Viriat le 28/05/2011).

Provenance des finances : Cotisations des membres actifs (39 €/trimestre) et manifestations.

ateliersdeladanse.jimdo.com





AMICALE DES DONNEURS DE SANG DE SAINT-CYR, SAINT-GENIS-S/MENTHON, PERREX

Objectifs de l'association : Organiser pour l'Établissement Français du Sang des collectes de dons du sang sur les communes de Saint-Cyr-sur-Menthon et Perrex (Nouveauté à compter de 2011).

Années importantes pour l'association : Création en 1971, l'association réunit les communes de St-Cyr-s/Menthon et St-Genis-s/Menthon.

1995: Perrex rejoint les 2 communes.

2000 : L'association s'appelle désormais Amicale des donneurs de sang de St-Cyrs/Menthon, St-Genis-s/Menthon et Perrex.

Présidents successifs: Jean PONTHUS (1971 à 1979), Andrée ROBIN (1979 à 1981), Robert CHEVRET (1981 à 1985), André BECHET (1985 à 1986), GREFFET Marc (1986 à 1989), Thierry DESMARIS (1989 à 1996), Jean-Christophe LEPRON (1996 à 1998), Roger DOUCET (1998 à 2005), Christine POMMATHIAUX BERGER (2005 à 2008), Marie-Claire DOUCET (2008 à 2009), Mary Annick ANALARD depuis 2009.

Communes impliquées : Saint-Cyr-sur-Menthon, Saint-Genis-sur-Menthon et Perrex.

Nombre de membres actifs : Environ 60.

Liste des membres du bureau actuel :

Présidente: Mary Annick ANELARD, Vice-président: Christian BUGNOT.

Secrétaire : Marie-Claire DOUCET.

Trésorier: Thierry BREY, Trésorier Adjoint: Michel MANIGAND.

Manifestations organisées durant l'année :

- 4 collectes de sang/an (21/03/2011 à Saint-Cyr, 20/06/2011 à Perrex, 19/09/2011 à Saint-Cyr et 02/12/2011 à Perrex).
- Randonnée pédestre + VTT (17/04/2011).
- Marche semi-nocturne (10/06/2011).
- Assemblée générale (26/02/2011).

Provenance des finances: cotisation des membres actifs et manifestations.





HISTOIRE ET PATRIMOINE Un lien du passé au vivant



Histoire et Patrimoine du canton de Pont-de-Veyle dont le siège est à la mairie de Grièges est une association cantonale regroupant les personnes intéressées par le patrimoine du canton, mais aussi, bien au-delà. Adhérente à Patrimoine des Pays de l'Ain elle offre à ses membres la possibilité de suivre les formations au guidage proposées par PPA. Sur le plan local, les personnes ayant suivi cette formation apportent leur concours à l'Office de Tourisme en assurant le guidage des visites organisées dans le canton.

A noter dans ce registre, la visite animée du parc du château de Pont-de-Veyle qui fait revivre des personnages célèbres ayant fréquenté les lieux, ceci grâce aux comédiens des « Bleus de la Planche » de Grièges. En juillet la visite en semi nocturne de Pont-de-Veyle connaît toujours un franc succès. Au mois d'août, une visite des pigeonniers permet de découvrir trois types de pigeonniers : le pigeonnier tour ronde à Perrex, le pigeonnier sur colonnes au Moulin Grand et le pigeonnier tour carrée du moulin de Thurignat à Crottet. Une visite plébiscitée par les participants. En fin de saison « l'automnale » se déroule sur Saint André d'Huiriat avec visite de l'église et de la Balmondière.

Un nouveau chantier se profile avec les travaux sur la micro toponymie. Il s'agit de rechercher les origines de noms de lieux ou d'expressions locales, souvent véhiculées oralement et de ce fait fragilisées. Ce travail est mené par différents groupes dans la région Rhône-Alpes.

Chaque année, la sortie culturelle proposée à toutes les personnes intéressées, membre ou non, permet de découvrir un site. En 2010 le programme a conduit les participants à Fort l'Ecluse et Ferney-Voltaire.

Le groupe « Faites du patois » connaît une activité débordante. Il a participé au festival

international du patois franco provençal à Aoste en Italie le 5 septembre 2010. Une belle démonstration de la portée des langues régionales qui s'affranchissent allègrement des frontières. Par ailleurs, toute l'année, les patoisants se sont déplacés pour faire partager leur passion et présenter leurs spectacles dans notre canton, dans le département et aussi dans la Loire, la Savoie et la Saône-et-Loire. Leurs actions envers les écoles pour faire découvrir la langue de nos parents rencontrent un vif succès. Le blog « faitesdupatois.canalblog.com » est largement fréquenté et peut vous permettre de prendre contact avec nous pour toutes demandes de spectacles au profit de vos associations.

Cette année encore l'association « Histoire et Patrimoine » a pris une part active à l'animation de notre canton, s'insérant parfaitement dans le réseau associatif qui fait notre richesse. Toutes les personnes intéressées par l'histoire de Gro notre canton, les traditions, le mode de vie des années passées seront les bienvenues.



Mémoire

ÉVOCATION DE L'ÉCOLE DE SAINT-GENIS DES ANNÉES 30 à travers le témoignage de Suzanne et Vincent TRIPOT

Nés respectivement en 1923 et 1925, cette sœur et ce frère nous relatent leur souvenir de scolarité des années 30 du siècle précédent, à l'école primaire de notre commune.

> C'était l'époque où notre village comptait, outre nombre d'exploitations agricoles, une boulangerie, un café faisant également office d'épicerie et de bu-

reau de tabac, une échoppe de sabotier, un atelier de couturière, deux forges de charron-forgeron (dont celle d'un arrière grand-père de notre maire, Christophe GREFFET).

Les deux enfants parcouraient les trois kilomètres de trajet à pied, en sabots cloutés de bois brut, par tous les temps. Le sabotier réparait les coussins en cuir lorsqu'ils cassaient, sans quoi on avait trop mal aux pieds pour pouvoir marcher. Le sabot verni à bride, lui, n'était porté que le jour de la messe.

On utilisait peu le vélo à cause des clous des semelles de sabots qui se détachaient fréquemment, occasionnant des crevaisons...

A part le boulanger qui disposait d'une camionnette déjà avant 1930, ce n'est que cette année-là qu'apparurent les trois premières voitures de Saint-Genis, dont celle du père de Suzanne et Vincent ainsi que celle de Monsieur ORCET.

Les deux enfants partaient de la maison à 7 heures pour arriver à 8 heures à l'école, à temps pour le premier cours. En hiver, la classe finissait à la nuit en raison du décalage horaire d'alors. Les petits cheminaient ainsi dans le noir...

Suzanne portait un panier dans lequel se trouvait son cahier de devoirs du soir et son repas de midi. Vincent, lui, était équipé d'un sac à dos en toile. Plus tard le panier fut remplacé par un cabas, plus pratique pour les livres et les cahiers.

La cantine n'existait pas au début de leur scolarisation. Le casse-croûte tiré du panier était consommé sous le préau en été, dans la classe pendant la saison froide. Le panier attendait dans le couloir, non chauffé. Il est arrivé que le pain gèle et

que les enfants soient rentrés chez eux sans avoir pu manger...

Puis la première cantinière en 1932, Joséphine CARRAGE (« Madame Phine »), a confectionné la soupe chaude (rien de plus) de Toussaint à Pâques. Elle cuisait également à la coque les œufs que les élèves apportaient.

L'école de Saint Genis

acceptait les enfants âgés de 5 à 14 ans, pas plus jeunes. La maternelle n'existait pas. Suzanne a connu la période où deux instituteurs donnaient la classe à six divisions : trois pour les écolières réunies dans la même classe; pareil pour les garçons. Puis est arrivée la mixité permettant l'apparition de trois divisions seulement avec toujours deux enseignants.

Mais pendant la récréation il y avait deux préaux : filles et garçons jouaient séparément. Un muret partageait la cour.

On y voyait un puits et une pompe, permettant de boire. Deux salles de stockage du charbon étaient situées dans le bâtiment de notre cantine dernièrement devenue troisième salle de cours. La mairie installée alors entre les deux classes, a été remplacée depuis par des logements. Notre place de mairie 2010 avec les platanes qui l'habitaient en 1930 et la réserve de fagots de bois du boulanger avait un tout autre visage...

Dans les classes, de lourdes tables avec un casier dessous et un banc attenant recevaient cinq élèves. On écrivait grâce aux encriers, aux ardoises munies d'un crayon spécial, ainsi qu'à l'aide de trois tableaux, dont un central et deux latéraux.

L'Education Nationale n'employait pas de personnel d'entretien : les enfants avaient la charge, à tour de rôle, d'une semaine de corvées de nettoyage. Allumer le poêle (il fallait arriver tôt), balayer les cendres, la pièce, tous les matins, ainsi que laver les tableaux. Le samedi on lessivait le sol : il fallait déplacer les pesantes tables...

Parfois l'encre se répandait, les plumes arrachaient le papier. Mais le maître veillait à contenir ces petits incidents : une note de bonne tenue des cahiers incitait à la vigilance, à éviter les tâches et pages cornées...

Cependant comment ne pas être polisson de temps à autre quand on est un enfant? Des souvenirs de sottises reviennent à l'esprit de Suzanne et Vincent : comme la frayeur du jour où ramassant les cailloux jonchant la route (qui n'était pas bitumée dans ces années-là) et les lançant devant eux, les garçons avaient heurté une de ces rares automobiles du moment. Dans le sauve-qui-peut qui s'ensuit Suzanne laisse à terre son panier. Lequel est ramassé





par le chauffeur. Elle en est auitte pour redemander une table d'addition disparue avec le panier... Qui n'a pas son anecdote d'écolier ayant été parfois (ou souvent) turbulent ?...!

Le jeudi était jour de repos. Mais il fallait tout de même effectuer les 6 kilomètres allerretour car Monsieur le curé de Saint-Cyr donnait cours de catéchèse, à l'école, tous les iours !...

Après le catéchisme, une fois à la maison la sœur et le frère tournaient la baratte pour faire le beurre, s'occupaient de cuire les aliments des cochons. raclaient les betteraves... Mais on ne les faisait pas travailler trop dur chez eux. Certains de leurs camarades devenaient vachers à 8 ou 9 ans. Il n'y avait pas d'allocations familiales, le niveau de confort était loin de celui aue nous connaissons, les vêtements étaient assez souvent bien frustres, mais on y prêtait moins attention au'à présent.

Le reste de la semaine, la journée d'école finie, la grandmère était là, au foyer, attentive au bien-être des petits : des chaussettes bien chaudes les attendaient...

L'ÉCOLE PRIMAIRE DES ANNÉES 70 À SAINT-GENIS-SUR-MENTHON, partage de

St-Genis - CE1 1978-79

Dominique née en 1953, Jean-Christophe en 1962, Florence en 1971 échangent avec Isabelle BUGNOT, amie d'école, née en 1971 sur la période scolaire partagée avant les années collège.

Dominique, scolarisée à Saint-Genis jusqu'à 14 ans n'a connu aue l'époque de Monsieur et Madame DUCHIER, l'institutrice étant en charge des 5 à 9 ans, l'instituteur des 10 à 14 ans. Jean-Christophe a débuté l'école avec cette maîtresse puis a suivi l'enseignement de M. RATTONI, arrivé en 1970 et assurant la direction d'une classe unique. La maternelle n'existait pas encore pour tous deux.

Florence et Isabelle ont bénéficié de deux années de maternelle à St-Cyr/Menthon puis ont intégré la classe unique de M. RATTONI à Saint-Genis jusqu'en CE2, date à laquelle (1980/1981) apparaît le groupement scolaire entre Saint-Cyr et Saint-Genis. Elles suivent le CM1 à Saint-Cyr puis reviennent à Saint-Genis pour le CM2. La dernière classe unique de notre village comportait 14 élèves. L'année suivante il n'y en aurait eu que 9.

Le secondaire s'est déroulé à Pont-de-Veyle sauf à l'époque de Dominique où on intégrait le collège de Vonnas.

Dominique se rendait à l'école en vélo, Jean-Christophe et ses camarades, à pied, Isabelle et Florence en car. Les encriers existaient encore pour les deux aînés, les benjamines écrivaient, elles, au stylo à bille. Tous quatre travaillaient assis à des bureaux

pour deux, à pupitre

ouvrant. La cour était bitumée et

deux platanes très



appréciés des enfants y siéaeaient. Tous les soirs les écoliers secouaient

les brosses du tableau sur leur tronc. Nombreux furent ceux qui firent des tours de platanes en auise de punition! Deux préaux abritaient, l'un (côté café MONIER), des toilettes avec portes ajourées en haut et en bas, l'autre (côté ferme ORCET) une réserve de stockage du charbon à laquelle on accédait par trois marches d'escalier descendant sous

le niveau du sol. Un

carré de sable permet-

tait la pratique du saut



souvenirs entre la fratrie MONIER et leur voisine d'enfance, Isabelle BUGNOT.

pendant les heures de sport. Les jeux favoris du moment comptaient: basket, hand-ball, marelle, élastique, « un, deux, trois soleil », grimper de corde sous le préau. Deux mares de cette période ont disparu : celle du long de l'église côté ORCET, ainsi que celle de la ferme ORCET, à hauteur de la cour de l'école, entourée d'un mur, ce qui n'empêchait pas le ballon d'y finir parfois sa course comme sur les vitres de la cantine, d'ailleurs, Laquelle était celle aui vient de se transformer en 2010, donnant place à une future classe de CF2. La cuisine familiale de la cantinière (les enfants ont surtout connu M^{me} FERRAND) était très estimée par les écoliers.

Pour les deux grands le jour de repos fut le jeudi. Les plus jeunes n'avaient pas classe le mercredi mais étudiaient le samedi matin.

La mairie se situait entre les deux classes. Monsieur le maire donnait un cours d'instruction civique à ses jeunes concitoyens. M. RATTONI

St-Genis - CM1-CM2 1981-82

habitait au-dessus de la mairie. Il invitait les élèves environ une fois par semaine à venir voir un documentaire télévisé dans son appartement. On s'asseyait où on pouvait. Temps forts pour les écoliers qui se réjouissaient également des balades d'automne à la recherche des colchiques à Cocogne, du spectacle sur le bord de la Nationale au passage du Tour de France une année, des classes de neige, du film projeté sur une toile tendue sur un mur de la cantine pour Noël. Révélation d'importance : le costume du Père Noël était rangé dans le logement du maire actuel...

De quoi faire passer en arrière-plan le souvenir de la vaccination BCG ainsi que de la vérification de l'acuité visuelle par la médecine scolaire. Une des filles a su par ce contrôle scolaire qu'un de ses yeux ne voyait plus.

Jean-Christophe se souvient de l'abbé CHABERT qui donnait son enseignement de catéchèse dans le bureau actuel de notre premier élu, Christophe GREFFET. Il v avait un poêle dans leauel il arrivait aux garçons de jeter des morceaux de plastique utilisés par la locataire du bâtiment pour la fabrication de fleurs artificielles. Le cornet du poêle se mettait alors à rougir intensément... pour le plus grand amusement des galopins! C'était le temps de la boulangerie CALLEN, du café-restaurant-épicerie

MONIER, de la chaudronnerie COMAS à Greffion, de la plomberie-zinguerie d'Aimé BANAND, de l'atelier GAUTHERET à la Terrasse (charron-forgeron au départ devenu mécanicien en matériel agricole, distributeur de carburant), de l'entreprise de réparation-vente de matériel agricole GREFFET, au bourg, à l'origine de la première cureuse à fossé en 1968 et ensuite du premier bâtiment métallique en 1972 (construit dans le corps de ferme MONIER).

Avec le cirage de la classe par les élèves, l'année se terminait traditionnellement par la remise du dictionnaire Larousse.

Renseignements pratiques

HORAIRES DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

- Lundi de 8 h à 12 h
- Mercredi de 8 h à 12 h

Télécopie 03 85 51 98 48

• Vendredi de 13 h 30 à 17 h

E-mail: mairiesaint-genis-sur-menthon@wanadoo.fr

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Jeudi matin.

Sortir les sacs poubelle la veille soit le mercredi soir.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES SIMPLIFIÉES

Recensement militaire:

Les jeunes filles et garçons de nationalité française doivent se faire recenser au cours du mois anniversaire de leurs 16 ans à la mairie de leur domicile. Une attestation de recensement leur sera remise. Celle-ci est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un examen (scolaire, permis de conduire) ou à un concours soumis au contrôle de l'autorité publique. Ce recensement permet également à l'INSEE d'adresser la liste des jeunes à inscrire d'office sur la liste électorale de la commune.

ADRESSES UTILES

- → Préfecture de l'Ain 04 74 32 30 00
- → Trésorerie de Pont de Veyle 03 85 23 95 90
- → Service des impôts directs : place Casimir Ordinaire 01750 Saint-Laurent/Saône 03 85 39 96 00
- → Service du cadastre :

 12 rue Charles Tardy 01012 Bourg- en- Bresse 04 74 32 71 39
- → Centre Médico-Social :

2 grande rue - 01290 Pont-de-Veyle - 03 85 36 23 42

Assistante sociale:

• Annick Cordenod-Lapierre

INSCRIPTION À L'ÉCOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE

Les familles nouvellement arrivées sont invitées à se présenter pour effectuer la pré-inscription à la Mairie de St-Genis de leur(s) enfant(s) à l'école maternelle et primaire pour la rentrée de septembre 2011. Sont concernés les enfants nés en 2008.

Etat civil 2010

NAISSANCES



- Célian CORNELOUP
- Yanis ARCHENY
- Anaïs DAUJAT
- Manon LOISY-DUBY
- Pierre Gustave CORGET
- le 7 janvier
- le 24 mai
- le 11 juillet le 16 juillet
- le 8 août

MARIAGES



- Olivier DUCROZET et Brigitte Romy ALBAN
 - le 17 juillet
- Thomas BERGERAT et Hélène BASSEUIL

le 28 août

DÉCÈS

• Laurence VINIERE née POZET le 13 janvier



Tarifs de la salle polyvalente

Caution: 155 € ASSOCIATIONS:

Associations locales	Manifestion à but non-lucratif Grande salle 26,00 €		Cuisine 19,00 €	Salle sud Cuisine Gratuit	
intercommunales St-Genis/St-Cyr	Manifestion à but lucratif	50,00 €	35,00 €	Gratuit	
		Grande salle Cuisine	Salle sud Cuisine	Cantine	
Associations Extérieures,	Premier jour	260,00 €	100,00€	100,00 €	
à but lucratif	Second jour	110,00€			

PERSONNES PRIVÉES:

Personnes privées	Premier jour	Grande salle 140,00 €	Cantine 70,00 €	Salle sud Cuisine 70,00 €
de la commune	Second jour	75,00 €		
Personnes Extérieures,	Premier jour	Grande salle Cuisine 260,00 €	Salle sud Cuisine 100,00 €	Cantine 100,00 €
à but lucratif	Second jour	110,00 €		

AUTRES MANIFESTATIONS:

Personnes privées de la commune	Premier jour	Réveillon (traiteur) 400,00 €	Vin d'honneur 50,00 €	Utilisation régulière* 2,00 €
Personnes Extérieures de la commune	Premier jour		Vin d'honneur 75,00 €	

*Utilisation régulière : (Cours divers - gym - lutte - musique...), Tarif à l'heure

TARIFS DIVERS:

	Electricité : Kwa/heure	Location Sono (caution 80 €)	Location podium (dans salle polyvalente)	Location podium (hors salle polyvalente)	Location vaisselle à l'unité
Associations locales, intercommunales St-Genis/St-Cyr	0,20 €	20,00 €	20,00 €	46,00 €	Gratuit
Associations extérieures	0,20 €	30,00 €	30,00 €	46,00 €	0,05 €
Personnes Privées de la commune	0,20 €	30,00 €	30,00 €	46,00 €	0,05 €
Personnes Extérieures de la commune	0,20 €	30,00 €	30,00 €	46,00 €	0,05 €

Calendrier des fêtes 2011

JANVIER

Dimanche 9: Vœux du Maire

Dimanche 30: Loto à St-Cyr – Sou des Ecoles

FÉVRIER

Samedi 12: Repas société de chasse Dimanche 13: Repas comité paroissial

Samedi 26 : Assemblée Générale à Perrex

Donneurs de Sang

MARS

Samedi 12: Banquet des conscrits

Dimanche 13: Matefaims des conscrits

Samedi 19: Commémoration

Samedi 19: Journées spéciales truites

Dimanche 20 : ∫l'Hameçon

Lundi 21 : Collecte de Sang à St-Cyr

Donneurs de Sang

AVRIL

Samedi 2 : Buffet à St-Cyr – FNACA Samedi 9 : Plat à emporter à St-Cyr

Sou des Ecoles

Samedi 16: Repas dansant à Laiz

Comité de Jumelage

Dimanche 17: Randonnée Pédestre et VTT

à St-Cyr – Donneurs de Sang

Mercredi 27 : Concours de belote

du club du 3º Age

MAI

Dimanche 8: Commémoration

de la Victoire 1945

Vendredi 20 : Yente de produits Samedi 21 : Cantine Scolaire

Mardi 31: Représentation contes

Classe CM1 (à 19 H)

JUIN

Vendredi 10: Marche semi-nocturne à St-Cyr

Dimanche 12: Concours de pêche

l'Hameçon

Lundi 20 : Collecte de Sang à Perrex

Donneurs de Sang

Vendredi 24: Représentation théâtre

classe CM2 (à 19 H)

JUILLET

Vendredi 1er: 1 Fête 10e anniversaire à

Samedi 2: Straubenhardt

Dimanche 3 : J Comité de jumelage Samedi 16 : Fête du 80° anniversaire

l'Hameço<mark>n</mark>

AOÛT

Samedi 20 : Concours de pêche enfants et

sociétaires - L'Hameçon

SEPTEMBRE

Vendredi 9: Assemblée générale

Cantine Scolaire

Dimanche 11: Marche gourmande à St André

d'Huiriat – Office de Tourisme

Lundi 19: Collecte de Sang à St-Cyr

Donneurs de Sang

Vendredi 23: Assemblée Générale à St-Cyr

Sou des Ecoles

NOVEMBRE

Vendredi 11: Commémoration Armistice 1918

Vendredi 18: Vente de produits Samedi 19: Cantine Scolaire

Mercredi 23 : Concours de belote coinchée

Club du 3^e Age

Dimanche 27: Assemblée générale - l'Hameçon

DÉCEMBRE

Dimanche 4: Vente de Boudins et boulettes

Comité de Fleurissement

Dimanche 4: Assemblée Générale FNACA

Lundi 5 : Collecte de sang à Perrex

Donneurs de Sang

Vendredi 9: Illuminations - Soirée festive

Commune

Vendredi 16: Arbre de Noël à St-Cyr

Sou des Ecoles

Samedi 17: Réception colis de Noël

des Personnes Agées

Les conscrits



